

CALENDRIER DE L'ORIENTATION 2023-2024

	<i>Actions proposées pour aider aux choix d'orientation</i>	<i>Démarches à effectuer par l'élève</i>	<i>Démarches possibles à effectuer pour accompagner votre enfant</i>
Toute l'année	Rencontre avec le professeur principal Rencontre avec la psychologue chargée de l'orientation si besoin		
Septembre Octobre	-Séance collective « comprendre les caractéristiques des trois bacs : Bac général, Bac Technologique, Bac professionnel » -19 septembre 2023 : Réunion à destination des parents de 3 ^{ème} « présentation des voies de formations post troisième »	- Commencer la recherche de stage	-Commencer à échanger avec son enfant sur ses projets (2 ^{nde} Générale et Technologique (2 ^{nde} GT) ou 2 ^{nde} professionnelle ou CAP ? -Participer à la réunion de présentation des voies de formations post troisième organisée par le collège -Accompagner votre enfant dans la recherche de stage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider à identifier des lieux possibles d'accueil ✓ Vérifier la signature de la convention de stage
Novembre Décembre		-Effectuer des recherches au CDI ou sur les sites d'orientation (cf. p 4) - du 27 novembre au 01 décembre 2023 : Stage d'observation en milieu professionnel. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se rendre à son stage à l'heure et être actif dans la collecte d'informations ✓ Préparer son oral de stage 	-Accompagner votre enfant dans sa recherche d'information
Janvier Février	-Distribution de la brochure « Que faire après la 3 ^{ème} ? » Téléchargeable également sur la page https://ideo.bretagne.bzh/publications	-Consulter la brochure « Que faire après la 3 ^{ème} »	-Prendre connaissance de la brochure « Que faire après la 3 ^{ème} » -Participer à la deuxième réunion d'information sur le post troisième organisée par le collège

	<p>-Date à retenir : - salon « Trajectoires » samedi 3 février 2024 matin : Forum des lycées GT et des lycées professionnels publics du département</p> <p>- Samedi 20 Janvier 2024 : salon FOROMAP forum de l'apprentissage et de la formation en alternance (Parc des expos de Penfeld)</p> <p>- Journées portes ouvertes des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, et des CFA</p>	<p>-En fonction de vos souhaits, participations aux ateliers proposés par la psychologue chargée de l'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers voie professionnelle - atelier voie générale et technologique <p>-Elaborer des hypothèses pour l'après troisième et en parler à son entourage.</p> <p>-Préparer sa visite des salons en formulant par écrit les questions à poser à partir de recherches effectuées sur les sites d'orientation et de la brochure « Que faire après la 3^{ème} ? »</p>	<p>En fonction de la situation :</p> <p>-Si votre enfant est intéressé pour poursuivre en 2^{nde} GT, en 2^{nde} pro ou entrer en CAP sous statut scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ participer au salon « Trajectoires » ✓ participer aux journées portes ouvertes organisées par les établissements <p>- si votre enfant est intéressé par une formation sous statut d'apprenti (salarié)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ participer au salon FOROMAP ✓ participer au « mercredi de l'apprentissage » organisé par le Campus des métiers/IFAC (Brest) ✓ participer aux journées portes ouvertes et/ou rencontrer le Campus des Métiers ou le CFAI (pôle IUMM) ✓ rechercher un employeur
Mars	<p>-Conseil de classe du 2^{ème} trimestre : L'équipe pédagogique étudie les intentions d'orientation et rendra un avis, voire éventuellement des recommandations</p>	<p>-Effectuer des immersions en lycées GT ou en lycées professionnels afin de découvrir des filières de formation post-3^{ème} (en lien avec des bacs professionnels ou des bacs technologiques)</p>	<p>Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre Via le Téléservice Orientation (TSO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ indiquer vos intentions d'orientation (2^{nde} GT, 2^{nde} pro ou 1^{ère} année de CAP) <p>Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Rencontre avec le professeur principal ou la psychologue chargée d'orientation notamment en cas de désaccord entre les intentions d'orientation et l'avis rendu par le conseil de classe.
Avril		<p>-Identifier de façon plus précise les formations envisagées en ayant ciblé des établissements et des spécialités de formations (bac pro ou CAP)</p>	<p>-Echanger avec votre enfant et si besoin avec le professeur principal, la psychologue chargée de l'orientation sur les établissements envisagés</p>

Mai	<p>Fin Mai : Conseil de classe du 3^{ème} trimestre le conseil de classe étudie le(s) vœu(x) d'orientation et rend une décision d'orientation.</p> <p>Information sur la procédure de saisie de vœux définitifs (Téléservice Orientation (TSO) /Affectation (TSA))</p>	<p>-Formuler jusqu'à 10 vœux possibles pour l'année suivante en précisant les établissements pour chaque vœu.</p>	<p>Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre :</p> <p>-sur TSO :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ indiquer vos vœux d'orientation (2^{nde} GT, 2^{nde} pro ou 1^{ère} année de CAP, les spécialités le cas échéant) ➡ Le conseil de classe donne un avis définitif. <p>Après le conseil de classe du 3^{ème} trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➡ Si accord, la procédure s'arrête là et la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation du chef d'établissement ➡ Si désaccord, phase de dialogue entre la famille et le chef d'établissement. Si le désaccord persiste, la famille peut faire appel de la décision ou demander le maintien. <p>-Saisie des vœux définitifs via la plateforme Téléservice Orientation/ Affectation (TSO/TSA) en vue de la procédure informatisée « affelnet »</p>
Juin	<p>Fin juin : Résultats des affectations en lycée fournis par les Services Départementaux de l'Education Nationale</p>		<p>-Courrier indiquant le nom de l'établissement et la formation dans laquelle votre enfant est accepté.</p>
Juillet			<p>-Effectuer les démarches d'inscription administrative (TSI) dans le lycée dans lequel votre enfant a été accepté. Attention inscription obligatoire sinon la place est libérée.</p>

Au collège, **Mme SEVESTRE**, la psychologue chargée de l'orientation, intervient (**le plus souvent**) le lundi après-midi ou mardi journée (RDV possibles en contactant le secrétariat au 02 98 40 60 89)

Au **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)** à Brest, Zone de Kergonan, Rue Hubertine Auclert, Immeuble Artémis, le jeudi sur RDV au 02 98 44 31 74.

Vous pouvez également rencontrer un ou une psychologue chargée de l'orientation, au CIO en semaine. Le CIO est également ouvert pendant une partie des vacances scolaires.

Mail de contact : marie-laure.sevestre@ac-rennes.fr

Quelques sites d'informations en lien avec l'orientation

Des sites généralistes sur les formations et les métiers :

<https://www.onisep.fr/>

<https://oniseptv.onisep.fr/> Plus de 1500 vidéos sur les métiers, les études et les itinéraires de formation

<http://quandjepasselebac.education.fr/>

<https://ideo.bretagne.bzh/>

Des sites spécialisés selon la situation de votre enfant

Vers une 2nde GT pour un bac général ou technologique	Vers la voie professionnelle 2nde professionnelle ou 1^{ère} année de CAP	Formations professionnelles sous statut d'apprenti ou en Maison Familiale et Rurale (MFR)
http://www.horizons21.fr/ site permettant de s'informer sur l'organisation des études en bac général et en bac technologique ainsi que d'entrevoir les poursuites d'études vers l'enseignement supérieur	https://www.nouvelle-voiepro.fr/ pour découvrir les différentes spécialités de bac pro, de CAP ainsi que les métiers associés. Egalement, des témoignages de professionnels et d'élèves	https://ideo.bretagne.bzh/actualites/apprentissage-ou-scolaire http://www.ifac-brest.fr/ https://www.formation-industrie.bzh/ http://www.mfr29.fr/ pour connaître les formations en MFR et leur organisation

